

► **Polémique.** Les « pourquoi ? » 21/11/2013
du comité de soutien à Christelle Mazel

Le groupe de soutien à Christelle Mazel, sous la plume de Catherine Lemaître, répond à l'adjointe Marie-Christine Pelletier (CO du 20 novembre) : « Pourquoi déplacer un agent qui a « généré une immense souffrance » et créé « des situations insupportables » à un autre poste au risque de propager le malaise ? Pourquoi choisir un poste pour lequel cet agent n'a aucune compétence, ce qui ne peut que susciter un sentiment d'échec professionnel ? Si vraiment il y avait lieu, pourquoi la collectivité n'a-t-elle pas pris des mesures disciplinaires et mis en place un protocole pour accompagner cet agent dans son mode de management ? Pourquoi reprendre ensuite cet agent à son premier poste avant même d'attendre que le tribunal administratif ait statué ? Est-ce agir

dans l'intérêt du service public ? Mme Pelletier se permet de viser, sans le connaître, l'auteur de cette opération de soutien, en évoquant une manipulation, et affirme qu'il s'agit d'un salarié de la CAC, d'où cette certitude lui vient-elle ? En réalité, ce mouvement de soutien, (actuellement plus de 50 signataires à notre lettre ouverte) ne comportait à l'origine aucun salarié de la CAC, ceux-ci sont venus s'y joindre ensuite. Nous déplorons que le dialogue et la médiation n'aient pas été possibles, Les citoyens choletais peuvent-ils s'exprimer sans qu'on y voie des manœuvres politiciennes ? Est-il encore possible de formuler une opinion sans devenir un ennemi à combattre ou être l'objet de menaces plus ou moins voilées. »

► **Trémentines.** L'inspection de l'ARS concerne la sécurité des patients

Des inspecteurs de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont mené une enquête le 14 novembre au sein de l'EHPAD de Trémentines. L'adjointe au maire de Cholet chargée des ressources humaines a évoqué un « audit de fonctionnement » lors du dernier conseil municipal en précisant que la vie dans l'établissement était « tout à fait sereine » (CO du 20 novembre). Selon le collectif soutenant Ghislaine Duret, la directrice de la maison de retraite, « il y a bien eu une inspection diligentée par l'ARS et le Conseil général, deux financeurs des EHPAD, indépendants des municipalités. Les personnels de l'EHPAD ont été auditionnés sur deux jours ainsi que des familles membres du Conseil de vie sociale... Dire qu'il s'agit d'un audit laisse croire que c'est la

Communauté d'Agglomération qui est à l'origine de cette enquête. Or, il s'agit bien d'une initiative indépendante de la CAC ».

Les conclusions de l'enquête de l'ARS ne seront pas connues avant trois mois. D'autant plus qu'il s'agit d'une procédure contradictoire impliquant un aller-retour entre les préconisations que pourrait faire l'ARS et l'argumentaire que peut faire valoir le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui gère l'établissement au nom de l'Agglomération. L'objectif de cette enquête est avant tout d'examiner si la sécurité des patients est bien assurée. Il n'entre pas dans ses attributions d'aborder le contentieux qui existe entre la directrice et sa hiérarchie.